

VILLE D'HERIN

59195

Tel. 03.27.20.06.06

Fax 03.27.20.06.07

Compte-rendu du

Conseil Municipal du 9 Décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le deux décembre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle Mario APRILE à l'Espace Communal, Associatif et Musical Alphonse DELPOINTE, sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire.**

Etaient présents : COMYN Jean-Paul - SAUVAGE Joël - ZOCCALI Claudine - HOUREZ Pauline - MORTREUX Jean-Marc - KERN Claudine - SANS Patrick - HOUREZ Dominique - BAJEART Christine - MOREAU Dominique - LASSELIN Marie-Jeanne - FLOUQUET Jacqueline - PAQUE Marie-Cécile - DUDKOWIAK Claudine - CHOQUET Jean-Pierre - LECOMTE Hugues - FILMOTTE Mathieu - BARBIEUX Julien - BASSEZ Michel - APRILE Corinne - PASEK Florent - LAUDE Michel.

Excusés ayant donné procuration :

BOITTIAUX Daniel	à	SAUVAGE Joël
SCHERER Murielle	à	ZOCCALI Claudine
DAMIEN Jean-Marc	à	ZOCCALI Claudine
VALIN Jean-Christophe	à	APRILE Corinne
DEPRET Annabelle	à	BASSEZ Michel

Secrétaire de séance : BARBIEUX Julien

Il est procédé à l'appel des Conseillers Municipaux. Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Monsieur Julien BARBIEUX est nommé Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à faire part de leurs remarques quant au Procès-Verbal de la séance du 30 septembre 2021.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci-ci est adopté à l'Unanimité.

ORDRE DU JOUR

FINANCES

- 1- REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS
- 2- AUTORISATION DE PAIEMENT
- 3- BAIL PROFESSIONNEL - LOCATION DE CABINET MEDICAL A LA JOURNEE - MAISON DE SANTE RUE DANTON
- 4- F.I.P.D - DEMANDE DE SUBVENTION - DISPOSITIF DE VIDEO-SURVEILLANCE

DIVERS

- 5- ACQUISITION DE PLEIN-DROIT D'UN BIEN SANS-MAITRE - PROPRIETE « CHAVATTE », 1 PLACE DE VERDUN CADASTREE SECTION AK N°71 ET 72
- 6- DEBAT SUR LE RAPPORT DEFINITIF DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DU SIVU COMITE DES AGES SUR LES EXERCICES DE 2016 A 2019
- 7- CENTRE DE GESTION DE LA FPT DU NORD POUR UNE MISSION DE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

INFORMATIONS DU MAIRE

COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES

1- REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Dans une démarche de transparence sur la politique de subventionnement, le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité le règlement définissant les conditions générales d'attribution et les modalités de paiement des subventions communales, approuvé en commission de finances du 25 Novembre 2021.

2- AUTORISATION DE PAIEMENT

L'Assemblée autorise à l'Unanimité Monsieur le Maire à effectuer les opérations de paiement N + 1 jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2022.

Les nouvelles dépenses d'investissement 2022 suivantes pourront être mandatées avant le vote du Budget Primitif 2022 :

<u>Chapitre 20</u>	2051-020(Logiciels vidéoprotection)	4 000
		= 4 000
<u>Chapitre 21</u>	2184-511(mobilier maison médicale)	5 000
		= 5 000
<u>Chapitre 23</u>	2313 - 411(salle des fêtes)	120 000
	2315- 822(trottoir)	50 000
	2313-212(réfection toiture)	50 000
		= 220 000

3- BAIL PROFESSIONNEL - LOCATION DE CABINET MEDICAL A LA JOURNEE - MAISON DE SANTE RUE DANTON

Suite aux délibérations des 19 novembre 2020 et 30 septembre 2021, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location de cabinet médical de la maison de santé rue DANTON pour les paramédicaux et les médecins. Il convient d'ajouter un tarif pour les locations à la journée. Suite à l'avis favorable de la Commission des finances du 25 Novembre 2021, l'Assemblée décide à l'Unanimité de fixer le prix de la location d'une cellule à la journée, quelle que soit la profession exercée, à 40€ toutes charges comprises.

4- F.I.P.D - DEMANDE DE SUBVENTION - DISPOSITIF DE VIDEO-SURVEILLANCE

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude est en cours pour le déploiement de caméras de vidéo-surveillance sur les secteurs suivants :

- Base de loisirs GERMINAL,
- Carrefour des rues DANTON, GALIBOT,
- Abords cimetière,
- Carrefour des rues Victor HUGO, A CARON,
- Carrefour des rues Victor HUGO, Jules GUESDE.

Le Conseil Municipal décide à l'Unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter de Monsieur le Préfet, l'octroi d'une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

DIVERS

5- ACQUISITION DE PLEIN-DROIT D'UN BIEN SANS-MAITRE - PROPRIETE « CHAVATTE », 1 PLACE DE VERDUN CADASTREE SECTION AK N°71 ET 72

L'Assemblée autorise à l'Unanimité :

- l'acquisition de plein droit du bien sans-maître appartenant à Monsieur Henri CHAVATTE, dernier propriétaire connu de l'immeuble sis à HERIN, 1 place de VERDUN, parcelles section AK n°71 et 72, d'une contenance respective de 2 142 et 485 m², pour les raisons suivantes :

- le propriétaire est connu mais décédé depuis plus de 30 ans,
- aucun héritier n'a accepté la succession de ce dernier durant cette période de 30 ans,

- Monsieur le Maire à mandater Maître DE CIAN à DENAIN afin d'engager toutes les démarches juridiques, administratives et comptables nécessaires à la concrétisation de cette acquisition de plein - droit, de veiller à l'« intégration » dudit bien au domaine communal et à signer les actes à intervenir. Les frais de notaire seront à la charge de la Commune.

6- DEBAT SUR LE RAPPORT DEFINITIF DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DU SIVU COMITE DES AGES SUR LES EXERCICES DE 2016 A 2019

Conformément à l'article L. 243-8 du code des juridictions financières, le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes sur l'exercice 2016-2019 du SIVU Comité des Ages inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal a donné lieu à un débat parmi les membres du Conseil Municipal.

7- CENTRE DE GESTION DE LA FPT DU NORD POUR UNE MISSION DE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, autorise Monsieur le Maire à renouveler et à signer la convention tripartite entre la CAPH, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord et la Commune d'HERIN dans le cadre de la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Nord pour la mission de délégué à la protection des données, pour une durée de 3 ans.

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

- Signature d'un contrat de fourniture d'électricité avec la société EDF à LILLE, feux tricolores rue Emile ZOLA,
- Signature d'un avenant n°1 au marché de fourniture et livraison de repas - restauration scolaire avec la société SOBRIE RESTAURATION à TOURCOING - indice de révision des prix modifié,
- Signature d'un contrat de fourniture d'électricité avec la société EDF à LILLE, fête foraine 2021,
- Signature d'un bail professionnel - cabinet médical à la maison de santé rue DANTON - Guillaume RUGGIERO, médecin généraliste,
- Signature d'un avenant au marché de maintenance et d'exploitation des installations d'éclairage public - cession CITELUM SA à CITELUM France (TRITH St LEGER),
- Désignation de la société SOTRAVEER à WINNEZEELE afin d'assurer le salage des voiries de la Ville d'HERIN pendant la période hivernale 2021/2022.

Aucune observation n'est formulée.

INFORMATIONS DU MAIRE

- SIMOUV : rapport d'activité du SIMOUV pour l'exercice 2020 ; consultable sur le lien : (<https://www.simouv.fr/lespace-documentaire/les-rapports-dactivites>)
- SMAPI : rapport d'activité du syndicat pour l'exercice 2020 (consultable auprès du secrétariat général),
- SIDEN-SIAN : rapport annuel d'activité 2020, rapport sur le prix et la qualité du service et annexe, livret personnalisé de la Commune (consultables auprès du secrétariat général).

Aucune observation n'est formulée.

Sont présentés au Conseil Municipal les comptes - rendus des commissions municipales suivantes :

- Fêtes du 09/09/2021,
- Communication du 22/11/2021,
- Finances du 25/11/2021.

Aucune observation n'est formulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.

Le Secrétaire de séance,

Julien BARBIEUX



Le Maire,

Jean-Paul COMYN

